

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE DU 17 OCTOBRE 2017

Etaient présents :

- Madame Serrano : Maire de Villemandeur
- Monsieur Régnauld : DDEN
- Mesdames les représentantes de parents d'élèves : Bedov Darinka, Bourbonnais Charlène, Deniz Stéphanie, Frutuoso Dolores, Gannat Fanny, Gonzalez Séverine, Grespier Véronique, Manjikoff Jessica, Ouchfoun-Atifi Djamila, Reby Débora, Réglet Delphine, Schockaert Carole, Yuksel Nevim
- Messieurs les représentants de parents d'élèves : Girard Bertrand, Llavador Typhaine, Schockaert Laurent
- Madame Bazin : directrice d'école
- Mesdames Boukhatmi, Brissier, Desquines, Jacquemin, Lambert, Leclou, Leguay, Razzano, Rolandeau, Rota, Tchoukine, Vincent : enseignantes
- Messieurs Lagneau et Moreau : enseignants
- Mesdames Courtigné et Doucet : ATSEM

Etaient excusés :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
- Monsieur Dupont : adjoint aux affaires scolaires Mairie de Villemandeur
- Mesdames Lefait, Lerriteau, Poulmaire-Secret : enseignantes
- Mesdames Chanteloup, Justice et Rapenne : ATSEM

Mesdames Lambert et Rota sont désignées secrétaires de séance ainsi que Madame Grespier.

La séance commence à 18 h 05.

I. COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Mme Bazin propose de faire un rappel concernant le conseil d'école puisqu'il y a beaucoup de parents d'élèves nouvellement élus.

1) Sa composition

Il se compose des enseignants, des ATSEM, du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN), de l'Inspecteur de l'Education Nationale qui est membre de droit, du Maire, d'un adjoint au Maire et des représentants des parents d'élèves élus.

2) Ses attributions

Le Conseil d'Ecole :

- a) vote le règlement intérieur de l'école
- b) peut faire des propositions sur l'organisation de la semaine scolaire
- c) dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Ecole auquel il est associé, donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école
- d) statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du Projet d'Ecole
- e) est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

II. BILAN DE LA RENTREE : EFFECTIF ET ORGANISATION

1) *Effectif : 312 élèves pour 237 familles (75 fratries)*

- ✚ En maternelle : 4 classes soit un total de 108 élèves
- ✚ En élémentaire : 10 classes soit un total de 204 élèves dont 13 élèves concernés par le dispositif ULIS
- ✚ Equipe enseignante renouvelée à hauteur d'un tiers

2) *Organisation et échanges de services*

- ✚ Des décloisonnements ont lieu en élémentaire entre les 3 classes de CM 1 / CM 2 pour les domaines suivants : Sciences, Histoire et Géographie afin que les élèves concernés suivent les mêmes apprentissages (cohérence du cycle).
- ✚ Les élèves de CP jusqu'au CM 2 bénéficient d'une intervenante en musique (Mme Chameau) et d'une employée communale en sport (Mme Presne).

La Mairie a refusé, pour une question financière, la demande d'augmentation du volume horaire accordé à Mme Chameau (cf ouverture de classe et durée d'intervention inférieure à 45 minutes pour le cycle 3).

Mme Chameau va donc devoir composer son emploi du temps avec des interventions irrégulières en fin d'année pour respecter l'enveloppe horaire globale attribuée.

Madame Serrano rappelle que ce dispositif n'est nullement obligatoire pour les mairies.

- ✚ La nouvelle Salle d'Arts Martiaux (rue Jodon) est mise à disposition de l'équipe enseignante des Catalpas : elle est occupée très régulièrement du fait de sa proximité avec l'école.

3) *Présentation du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté) par Madame Vincent*

Le RASED est un dispositif ressource pour l'école.

Il cible prioritairement les élèves du cycle 2 avec pour objectifs :

- L'apprentissage de la lecture
- Le travail de l'écrit
- La construction de la numération

Le RASED a deux missions :

- Prévenir les difficultés des élèves
- Accompagner et conseiller les collègues avec des outils et des pédagogies différentes pour aider au mieux les élèves en difficulté

Le RASED intervient à la demande des enseignants. Les familles en sont informées.

En ce qui concerne les difficultés d'apprentissage, les interventions peuvent avoir lieu en classe ou avec un groupe d'élèves en dehors de la classe (salle mise à disposition dans l'enceinte de l'école).

III. RESULTAT DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

1) *Participation* : 149 votants sur 421 inscrits soit un taux de participation de près de 35 % (en baisse, près de 40 % l'an dernier)

2) *Répartition des voix* :

- ✓ 123 voix pour la liste menée par M. Schockaert
- ✓ 26 bulletins blancs ou nuls (beaucoup d'annotations ou de ratures sur les bulletins)

3) *Au Conseil d'Ecole* :

- ✓ 14 sièges sont pourvus par la liste menée par M. Schockaert
- ✓ La liste présentée comportant 16 noms, les deux derniers de la liste seront donc suppléants

Avec l'accord des représentants élus, Mme Bazin communiquera leurs coordonnées, via le cahier de liaison, à l'ensemble des parents d'élèves de l'école afin que les représentants puissent être contactés en cas de besoin dans le but de répondre à leur mission.

IV. ELECTIONS DES DELEGUES D'ELEVES

Les élections se déroulent actuellement. 2 élèves (1 fille / 1 garçon) par classe seront élus.

Le premier conseil d'enfants aura lieu le Vendredi 20 Octobre 2017 à 12 h 50.

Il sera animé par Mme Tchoukine, en présence de Mme Serrano, M. Duport et de Mme Bazin.

V. PRESENTATION DU PROJET D'ECOLE 2016 / 2020

Ce document est un outil de travail pour l'équipe enseignante.

Il fixe les objectifs et axes de travail pour lesquels l'équipe enseignante va engager une réflexion concernant la mise en place des apprentissages et cela, en fonction du public accueilli.

Cette année, l'accent sera mis sur les mathématiques. La construction de la numération ainsi que la résolution de problèmes seront des axes prioritaires de travail.

Les classes élémentaires participeront aux manifestations ("Fermat" / Koala des maths & Kangourou des maths) qui permettent de travailler les mathématiques autrement sous forme d'énigmes, avec des approches différentes que celles que l'enseignant à l'habitude de proposer en classe.

Le numérique sera également très largement utilisé puisque l'école a bénéficié du projet " Ecole connectée " en partenariat avec la Mairie et l'Etat : 3 classes mobiles ont été livrées pour la rentrée.

1) Volet APC :

Les APC seront organisées les mercredis matins à raison de 12 mercredis répartis dans l'année.

Chaque enfant ne participera pas forcément aux 12 séances.

Ces activités se dérouleront en petits groupes, sous forme d'ateliers tournants (soutien scolaire en maths et français, histoire des arts, informatique) menés par l'équipe enseignante.

La participation des élèves dépend de l'autorisation des parents et du choix de l'enseignant.

Attention, il n'y aura ni garderie avant, ni garderie après les APC.

2) Volet ULIS

Ce document mentionne les conditions d'inclusion avec l'organisation d'un emploi du temps adapté pour chaque élève ainsi que les modalités de coordination du dispositif.

3) Volet PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel)

Il s'agit, pour les élèves, de construire une culture artistique et culturelle variée tout au long de leur scolarité.

VI. SECURITE

1) *Règlement intérieur & Charte de la Laïcité :*

Le règlement intérieur a été modifié à la rentrée puisque l'école a modifié ses jours et horaires de fonctionnement ainsi que l'organisation des APC. Des objets supplémentaires ont été ajoutés à la liste des objets interdits.

Le conseil des maîtres, la mairie ainsi que les parents d'élèves l'ont validé rapidement afin qu'il puisse être diffusé auprès des familles en même temps que les documents de rentrée.

2) *Présentation du PPMS*

Les directives ministérielles ont évolué. L'équipe enseignante en a tenu compte dans la rédaction des nouveaux protocoles. Il s'agit à présent, d'entraîner les élèves pour que leurs réactions soient les plus adaptées au danger encouru. 3 exercices minimum auront lieu dans l'année.

Il serait intéressant que des exercices aient lieu également pendant le temps méridien pour que toute la communauté éducative acquière les bons réflexes.

3) *Exercice d'évacuation en cas d'incendie :*

Il a eu lieu le Lundi 25 Septembre 2017 à partir de 15 h30 en présence de M. Pollet (assistant de prévention auprès de la mairie). Les élèves comme les enseignants étaient prévenus de l'exercice.

L'alarme a été déclenchée successivement dans les trois bâtiments de manière à observer précisément les réactions de chacun.

Bâtiment Jodon : 1 min 17 s

Bâtiment élémentaire : 2 min 10 s

Bâtiment Chaintreau maternelle : 2 min 10 s

Préfabriqué : 1 min 23 s

Globalement, les exercices sont réussis et se déroulent dans le calme. Il reste à améliorer la rapidité en responsabilisant davantage les élèves.

En complément, Mme Bazin demande s'il est possible d'obtenir les emplois du temps du personnel communal car certains d'entre eux étaient à leurs postes (cantine, garderie, ménage) le jour de l'exercice. Il est primordial de connaître nommément les adultes présents afin de renseigner au mieux les services de secours.

VII. PRESENTATION DES PROJETS PEDAGOGIQUES DES CLASSES POUR L'ANNEE 2017 / 2018

- Piscine pour toutes les classes de la GS au CM 2 sauf pour les classes de CP :
 - Le nombre de créneaux par école est restreint (disponibilité de la piscine d'Amilly et financement par la Mairie de Villemandeur)
 - L'équipe enseignante a fait le choix de privilégier le cycle 3 afin de valider le Savoir Nager
- Projet Ciné maternelles pour les 4 classes de maternelle : 3 films dans l'année dont le premier en novembre : *Monsieur Bout de Bois* (financé par la coopérative).
- Projet Ecole et cinéma pour les 9 classes élémentaires : 3 films dans l'année dont le premier en novembre : *Shaun le mouton* (financé par la mairie).

Ces projets s'inscrivent dans le parcours artistique et culturel de l'élève afin qu'il soit sensibilisé à toutes formes d'art et qu'il se construise une culture cinématographique.

- Classes de neige pour les 3 classes et demi constituées d'élèves de niveau CM1 / CM 2 :
Centre de Pelvoux du 14 au 24 Mars 2018

Une vingtaine de non partants a failli remettre en question tout le projet.

La Mairie a voté un budget alloué aux classes de découverte à hauteur de : 18 396.00 €.

Mme Bazin ne demande pas une révision de la somme à la hausse mais une révision du calcul de cette somme car elle ne correspond pas à un nombre précis d'enfants partants.

Mme Serrano ne semble pas vouloir changer le mode de calcul choisi.

La coopérative scolaire participera à hauteur de 50 € par élèves afin de soulager financièrement les familles.

Monsieur Moreau demande que la mairie se positionne dès juin au sujet de la validation des projets de classes de neige. Mme Serrano donne son accord.

L'équipe enseignante a fait le choix de privilégier les classes de neige pour cette année.

Aussi, l'année prochaine, la priorité sera donnée aux classes de mer.

- Les chorales se présenteront devant les élèves de maternelle pour leur faire écouter leur répertoire (semaine avant Noël).
- Brevet d'endurance : avril 2018
- Spectacles des chorales (2 classes par 2 classes) devant les parents
- Découverte autour du Poney pour les élèves de GS : les vendredis matins pendant 6 séances : prise en charge financière par la Mairie (activité et transport) : Juin 2018
- Visite du Musée de Provins pour travailler autour du Moyen Age pour les classes de cycle 3
- Médiathèque (PS / MS) : projet Kamishibai
- Visite au Musée d'Art Contemporain des Tanneries d'Amilly
- Correspondance avec une classe de Vimory : classe de Mme Desquines
- Correspondance avec une classe de Corquilleroy (CE 2 / CM1) : classe de M. Lagneau
- Sortie sur le thème des animaux : 2 classes PS / MS (zoo ou ferme pédagogique)
- Réalisation des 7 épreuves (athlétisme) organisées par les élèves de CM pour les élèves de cycle 2
- Réalisation d'une journée autour de la sécurité (domestique, routière, gestes de premier secours,...) avec la sollicitation de partenaires

VIII. BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

- Bilan arrêté au 31 août 2017 : 25 859.72 €

La coopérative a reçu un don de l'AEM d'un montant de 1 865.22 € (bénéfices, entre autre, de la fête des écoles à Lisedon en juin dernier). L'an passé, il était de 4 682.48 €. Le bureau de l'AEM communiquera aux familles les raisons de cette baisse significative.

L'équipe enseignante remercie les parents de l'association et leur président pour leur investissement dans la réussite de cette journée.

Dons des Familles

La participation s'élève à 1970 €. 89 familles ont participé et nous les remercions.

Nous regrettons des situations très disparates au niveau de la participation des familles d'une classe à l'autre.

Ecole des Loisirs

La très bonne participation des familles (25 abonnements) à l'opération Ecole des Loisirs permet à l'école d'obtenir 2 abonnements gratuits. L'équipe enseignante remercie les familles pour leur soutien.

IX. DEMANDES DE TRAVAUX

Des travaux n'ont pas pu être réalisés cet été, ils sont donc de nouveau demandés pour les vacances de Toussaint. A cela s'ajoute divers travaux d'entretien.

- Parcours à tracer dans les cours
- Rampe à sécuriser dans la cour de la maternelle (selon Mme Serrano, elle est aux normes)
- Grillage à réparer (2 endroits)
- Placard de rangement à installer (maternelle)
- Étagère à installer et meuble en bois à réaliser (maternelle)
- Rideaux des salles de classe à laver
- VPI à installer en classe E6
- Cour à remblayer pour sécuriser les pourtours de la plaque (proche préfa)
- Toile d'araignée à retirer
- Equiper les salles de classes avec davantage de prises électriques pour supprimer les rallonges et multiprises (Mme Serrano propose la mise en place d'onduleurs).
- Concernant la Salle d'Arts Martiaux (rue Jodon) : plusieurs demandes

1) Est-ce normal qu'il n'y ait que de l'eau chaude dans les vestiaires ?

Les élèves ont parfois besoin de boire au robinet.

Madame Serrano répond que l'on peut régler la température de l'eau dans les toilettes aménagées pour les handicapés.

2) Serait-il envisageable d'installer une malle fermée à clé dans un coin des vestiaires pour stocker le petit matériel de sport ?

Madame Serrano donne son accord.

3) Pourrait-on disposer d'une pelle et d'une balayette pour nettoyer et ramasser grossièrement le sable déposé par les élèves dans les vestiaires ?

Le matériel demandé sera mis à disposition rapidement.

4) Serait-il possible d'installer une 2^{ème} rangée de porte-manteaux plus basse que la 1^{ère} (les élèves doivent monter sur les bancs pour accrocher leurs affaires (danger !)

Madame Serrano refuse : les porte-manteaux sont accrochés à la hauteur réglementaire et installer une seconde rangée abîmerait la faïence neuve.

X. INTERVENTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

1) Sécurité aux abords de l'école :

- côté Chaintreau : accès toujours aussi dangereux pour les familles et les enfants qui attendent devant le portail. À quand la mise en place de barrières de protection pour sécuriser les lieux??
- côté Jodon : toujours le même problème de vitesse excessive. Où en sont les propositions faites à la mairie depuis plus de 2 ans (ralentisseurs, feux..)? Présence insuffisante des agents municipaux.
- demande d'ouverture du portail côté halte-garderie pour sécuriser le retour des enfants lors des déplacements ou sorties scolaires en bus

Madame Serrano explique que du côté Chaintreau, l'installation de barrières est impossible puisque le trottoir n'est pas assez large (1 m 40 nécessaire).

Elle annonce qu'une étude globale est en cours de réflexion au niveau des deux entrées d'école afin de répondre au mieux aux demandes des parents d'élèves et de répondre aussi aux consignes de sécurité liées au dispositif Vigipirate.

Mme Bazin complète ce propos en indiquant que le portail côté Jodon n'est pas adapté et qu'il faudrait envisager une autre implantation pour cette entrée car la haie gêne énormément la visibilité au moment de l'accueil des élèves et des familles.

L'équipe enseignante demande à ce qu'elle soit associée à cette réflexion.

Pour les vitesses excessives, des contrôles sont faits régulièrement. Pas de travaux prévus avant la réalisation des aménagements des deux entrées.

2) Remplacement des rideaux

Qu'en est-il du remplacement des rideaux pour les classes côté cour de récréation?

Madame Serrano informe qu'ils seront inscrits au budget 2018.

3) Photos de classe

Est-il possible de photographier une fratrie? Est-il possible d'afficher les photos (ou de les consulter) avant de les acheter?

Madame Bazin répond que cela n'est pas gérable. Etant donné le nombre important de fratries dans l'école, cela demanderait beaucoup de temps et impacterait considérablement le fonctionnement des classes. De plus, l'école n'est pas le lieu adapté à cette demande.

Madame Desquines émet une proposition : l'association de parents d'élèves pourrait prendre en charge cette opération si elle le souhaite, comme cela se fait, parfois, dans d'autres écoles (hors temps scolaire).

Concernant l'affichage, Madame Bazin informe que cette année, le photographe proposera des commandes et le règlement en ligne. Les familles auront donc un code d'accès afin de visualiser les photos avant achat.

4) Courrier Mairie

Communication : courrier envoyé par la mairie (en juillet) stipulant que le CE a voté contre le retour à la semaine des 4 jours (malgré le sondage effectué auprès des familles par les parents élus). Document peu clair qui a mis à mal la crédibilité des représentants des parents.

Demande de précisions à ce sujet par les élus.

Les parents d'élèves expriment leur mécontentement vis-à-vis de la mairie.

Ils reprochent à Madame Serrano d'avoir imposé le passage à la semaine de 4 jours en communiquant l'information aux familles via un document d'inscription, en passant outre l'avis nécessaire du Conseil d'école extraordinaire qui se tenait le 6 juillet dernier.

Ils demandent qu'une telle procédure ne se renouvelle pas et espèrent pouvoir à l'avenir travailler conjointement.

5) Locaux périscolaires

Ils ne sont pas adaptés pour l'accueil des enfants et du personnel qui y travaille. Une autre solution est-elle envisageable?

Madame Serrano a bien conscience que ce local est inadapté (installation précaire dans une partie de la cantine) mais elle n'a pas de meilleures solutions à l'heure actuelle.

Les parents d'élèves font plusieurs propositions pour changer le lieu de la garderie (ancienne école du bourg, préau, installation d'un nouveau préfa dans la cour) mais Madame Serrano indique qu'il n'y aura pas de changement pendant l'année scolaire en cours et qu'au mieux, un aménagement sera envisagé pour la rentrée 2018.

XI. INTERVENTION DU DDEN

- Lecture par Monsieur Régnault de la motion envoyée par les DDEN au ministre contre la suppression des postes d'EVS.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Modification du calendrier des vacances de Pâques :**
 - Du Mardi 24 Avril au soir au 13 Mai au soir
 - Reprise des cours : Lundi 14 Mai au matin
- **Prochains Conseils d'Ecole :**
 - Mardi 20 Février 2018 à 18 h 00
 - Les questions sont à déposer pour le Lundi 12 Février 2018 à 8 h 30.
 - Mardi 26 Juin 2018 à 18 h 00

La séance est levée à 20 h 15.